



RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

la 1ère série de compléments au budget 2012

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 47 du règlement de la Municipalité du 7 mars 1985, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnels qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

CHARGES	Budget 2012	Crédit compl.
1. ADMINISTRATION GENERALE		
101.3175	<u>Crédits compétence municipalité</u> Soutien à l'HEIG-VD pour le co-financement d'un programme CAS en matière d'énergies renouvelables (décision municipale du 16 mai 2012)	129'000 10'000
101.3185	<u>Honoraires et frais d'expertises</u> Mandat d'audit et d'évaluation confié à des tiers (décision municipale du 30 novembre 2011)	170'000 35'000
120.3185	<u>Prestations de tiers</u> Etude pour une enquête « origine-destination » auprès des automobilistes (décision municipale du 29 février 2012)	35'000 48'000
130.3092	<u>Recrutement, recherche de personnel</u> Mandat pour la réalisation d'assessments dans le cadre de l'engagement du chef de service de la culture (décision municipale du 7 mars 2012)	83'000 30'000
2. FINANCES		
190.3111	<u>Achats machines, mobilier et logiciels</u> Achat d'un logiciel pour la gestion des données de la police des constructions (décision municipale du 30 novembre 2011)	138'000 35'000

3. URBANISME ET BATIMENTS

344.3189	<u>Prestations de tiers</u>	3'500	
	Mandat externe pour l'entretien des extérieurs pour les bâtiments du quartier de Sous-Bois (décision municipale du 22 février 2012)		10'000
346.3141.01	<u>Entretien-rénovations patrimoine financier</u>	183'000	
	Rue de Neuchâtel 4, divers frais de remise en état (décision municipale du 7 mars 2012)		25'000
	Rue du Four 1, installation d'un monte-charge (décision municipale du 22 février 2012)		48'000
352.3011	<u>Traitements</u>	772'000	
	Conciergerie supplémentaire pour les locaux d'Urbat à Saint-Roch (décision municipale du 9 mai 2012)		20'000
352.3901	<u>Charges sociales</u>	223'000	
	Conciergerie supplémentaire pour les locaux d'Urbat à Saint-Roch (décision municipale du 9 mai 2012)		6'000
354.3141.01	<u>Entretien-rénovations patrimoine administratif</u>	452'000	
	Anciennes Casernes, sécurisation incendie de la cage d'escaliers (décision municipale du 20 avril 2012)		49'000
	SIS, remplacement de deux compresseurs d'air (décision municipale du 8 février 2012)		7'000
	Hôtel de ville, réaménagement des locaux suite au déménagement d'Urbat (décision municipale du 16 mai 2012)		48'000
	Théâtre Benno Besson, remplacement du sol du foyer et divers petits aménagements (décision municipale du 16 mai 2012)		27'000
	Réfection du WC de Pierre de Savoie (décision municipale du 22 février 2012)		45'000
425.3185.03	<u>Etudes d'urbanisme</u>	129'000	
	Relocalisation des services STE et SEY aux Parties (décision municipale du 21 mars 2012)		45'000

6. POLICE ET SPORTS

170.3653	<u>Aides aux sociétés sportives</u>	183'000	
	Soutien à l'USY pour l'entretien de l'anneau d'athlétisme (décision municipale du 25 janvier 2012)		40'000

	Soutien à l'association Croque la Vie pour un projet ludosportif (décision municipale du 30 avril 2012)		5'000
173.3141.01	<u>Entretien-rénovation locaux et terrains</u> Révision et mise en état des chariots des 4 mâts des projecteurs du stade municipal (décision municipale du 7 décembre 2011)	127'000	15'000
615.3011	<u>Traitements</u> Engagement de 4 auxiliaires de prévention de circulation supplémentaires et revalorisation du salaire horaire (décision municipale du 4 avril 2012)	111'000	39'000
615.3901	<u>Charges sociales</u> Engagement de 4 auxiliaires de prévention de circulation supplémentaires et revalorisation du salaire horaire (décision municipale du 4 avril 2012)	36'000	4'000

7. CULTURE ET TOURISME

152.3653.04	<u>Aide au cinéma</u> Aide à l'Association des Amis du Cinéma pour la réouverture du Cinéma Bel Air (décision municipale du 22 février 2012)	25'000	50'000
-------------	--	--------	--------

8. SERVICE DES ENERGIES

802.3141	<u>Entretien des immeubles</u> Réparation de stores du bâtiment administratif (décision municipale du 20 juillet 2011)	47'000	19'000
831.3135	<u>Achat de matériel</u> Remplacement du cuivre volé (décision municipale du 16 mai 2012)	155'000	78'000
	TOTAL DES CHARGES		738'000

REVENUS

8. SERVICE DES ENEGIES

809.4353	<u>Ventes régies à des tiers</u> Vente du cuivre retrouvé et recyclé (décision municipale du 16 mai 2012)	10'000	25'000
	TOTAL DES REVENUS		25'000

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2012 représentant au total une augmentation de charges de fr. 738'000.- et une augmentation des revenus de fr. 25'000.- sont accordés à la Municipalité.

Article 2.- La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

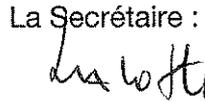
Excédent de charges prévues au budget 2012 2'809'620

	<u>Modification des charges</u>	<u>Modification des revenus</u>	
1. Administration générale	123'000		
2. Finances	35'000		
3. Urbanisme et Bâtiments	330'000		
6. Police et sports	103'000		
7. Affaires sociales et Culture	50'000		
8. Service des énergies	<u>97'000</u>	<u>25'000</u>	
Charges supplémentaires	738'000		+ 738'000
Revenus supplémentaires		25'000	<u>- 25'000</u>
Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires			3'522'620

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

D. Siebenthal

La Secrétaire :

S. Lacoste

Délégué de la Municipalité : M. D. von Siebenthal